

DELIBERATION D'ASSEMBLEE GENERALE DE LA CCIT AIN : 18 NOVEMBRE 2013**Objet : BUREAU DES ETUDIANTS DE L'EGC DE L'AIN**

Membres élus présents : MM BAILLY - CAUQUY - MME DAMELET - MM. DRHOUIIN - FALCONNIER - FONTENAT - GINOT - GIREAU - GROSSAT - GUDERZO - JOSEPH - LUGAND - MARMILLON - MERCIER - PERRAUT - PHILIBERT - PIERROT - MME PRADEL - MM REY - VERNE - VOISIN

Intervention de Gilbert GROSSAT, Vice-président Secrétaire

Le Bureau des Etudiants de notre Ecole de Gestion et Commerce propose différentes activités dont le financement est assuré par les contributions de chaque étudiant participant et par l'organisation de différents événements à caractère ludique, culturel et sportif.

Le BDE sollicite une subvention d'un montant de 1.000 € afin de contribuer financièrement au fonctionnement général de l'association, couvrir les frais d'hébergement du week-end d'intégration et faciliter ainsi l'accès aux activités au plus grand nombre.

Il vous est demandé de bien vouloir donner votre accord au versement d'une subvention de 1.000 € au Bureau des étudiants EGC pour la réalisation de son programme.

L'Assemblée, vu l'exposé du Vice-président Secrétaire, donne son accord au versement d'une subvention de 1.000€ au Bureau des étudiants de l'EGC de l'Ain pour contribuer financièrement au fonctionnement général de l'association, couvrir les frais d'hébergement du week-end d'intégration et faciliter ainsi l'accès aux activités au plus grand nombre.

La présente délibération a été prise dans les conditions suivantes :

- Nombre de Membres Élus	36
- Nombre de Membres en exercice	36
- Nombre de Membres présents	21
- Nombre de voix pour	21
- Nombre de voix contre	0
- Nombre d'abstentions	0

Pour Extrait Certifié Conforme,

Original signé

Original signé

Patrice FONTENAT
Secrétaire

Jean-Marc BAILLY
Président